



La Lettre du Préfet

Liberté • Egalité • Fraternité

Edito



Madame, Monsieur,

En cette période estivale, vous retrouverez dans cette lettre, un retour sur les déplacements dans l'archipel du ministre de l'éducation nationale, de la ministre des outre-mer et de la ministre des transports, ainsi que des articles montrant l'activité des services de l'État au quotidien.

Durant les vacances, il ne peut y avoir de pause dans le domaine de la sécurité, qu'elle soit publique, sanitaire, alimentaire, environnementale. C'est pourquoi, en période estivale l'activité des services de l'État qui concourent à cette mission reste soutenue.

Très bel été à tous et bonne lecture !

Pour celles et ceux, qui le souhaitent, je vous invite à suivre quotidiennement l'action des services de l'État sur : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/> ou sur notre page Facebook : Préfet de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon.

Thierry Devimeux

Saint-Pierre
et
Miquelon



Désenclavement de l'archipel

Inauguration de la nouvelle ligne Paris / Saint-Pierre le 2 juillet 2018



C'est avec près de 30mn d'avance sur l'horaire prévu que le Boeing 737 de la compagnie ASL affrété par Air-Saint-Pierre s'est posé sur la piste de l'aéroport Saint-Pierre pointe blanche le 2 juillet dernier.

A son bord, une centaine de passagers dont la ministre des outre-mer Annick Girardin et la ministre chargée des transports Élisabeth Borne, venues sur l'archipel afin d'inaugurer cette

nouvelle ligne entre Paris et Saint-Pierre. Très attendue par la population locale, ce sont au total 8 allers retours qui sont programmés durant l'été 2018. L'opération connaît un franc succès puisque la plupart des places ont déjà trouvé preneur, avec un prix moyen du billet s'élevant à un peu plus de 1000 euros par personne.

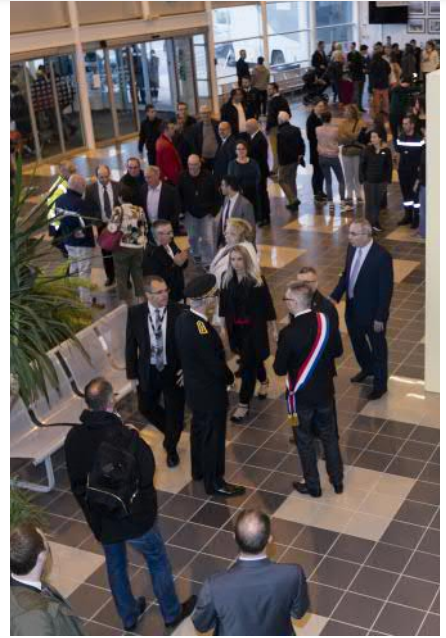
Il s'agit là de l'aboutissement d'une expérimentation souhaitée par la ministre des outre-mer, désireuse

de procurer à l'archipel un nouvel outil de développement et des conditions d'accès simplifiés sur la métropole.

Cette opération aura également nécessité quelques travaux au sein des infrastructures de l'aérogare afin de pouvoir accueillir un flux de passagers plus important.

Un retour d'expérience sera fait, afin d'adapter, si besoin, les prochains vols prévus en 2019.





Photos : Chantal Briand

Enjeux portuaires

Visite de la ministre des outre-mer et de la ministre chargée des transports

Après avoir été accueillies par une délégation composée du préfet, d'élus et de représentants des institutions locales, les ministres ont officiellement inauguré la nouvelle liaison Paris/St-Pierre conclue dans le cadre d'une délégation de service public entre l'État et la compagnie Air Saint-Pierre.

Dès le lendemain, après un petit déjeuner républicain à la résidence préfectorale, les deux ministres se sont rendues au square Joffre pour un dépôt de gerbe en mémoire des marins disparus.

Les enjeux portuaires étaient au cœur de la visite de la ministre des transports. Une rencontre très attendue par les différents acteurs économiques de l'archipel était organisée à la CACIMA afin de présenter les différents projets en cours (quai de croisière, digue, plaisance,...). La visite s'est ensuite poursuivie par un tour des infrastructures portuaires à bord du P'tit Gravier avant d'aller à la rencontre des agents de la DTAM, de l'aviation civile et de météo France. Elisabeth Borne s'est ensuite rendu à l'aéroport où elle a pris place sur le vol direct en direction de Paris.

La ministre des outre-mer a quant à elle poursuivi son séjour sur l'archipel en se rendant une nouvelle fois à la CACIMA afin de rencontrer tous les acteurs qui ont contribué aux ateliers des assises de l'outre-mer.

Un déplacement à Miquelon-Langlade était organisé le lendemain matin où la ministre a eu l'occasion de rencontrer le maire de Miquelon-Langlade, le conseil municipal, ainsi que le personnel de l'entreprise SNPM et le nouveau directeur-général d'EDF SEI. Dès son retour sur Saint-Pierre, la ministre a conclu sa visite officielle en visitant l'imposant navire de l'IFREMER « le Pourquoi Pas », de passage sur notre archipel et en mission pour le compte du service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM). Une présentation du travail de bornage de l'IGN a aussi eu lieu.



Photos : Chantal Briand

Retour en images



Photos : Chantal Briand

Visite de la ministre des outre-mer et de la ministre chargée des transports



Photos : Chantal Briand



Photos : Chantal Briand

Assises des outre-mer

Remise du livre bleu des outre-mer



Le 28 juin dernier, la ministre des outre-mer, Annick Girardin, a remis au président de la République le Livre Bleu Outre-mer. Ce guide, référence et synthétise les travaux effectués par les territoires ultramarins entre octobre 2017 et avril 2018 dans le cadre des Assises des Outre-mer. Le livre bleu retrace un état des lieux de chaque département, territoire et collectivité d'outre-mer avec des spécificités propres à chacun mais aussi avec des préoccupations communes.

L'objet de cette consultation était de mettre en lumière les grands projets et les priorités des outre-mer et de définir la feuille de route du Gouvernement.

Parmi les grands axes de cette synthèse on peut noter une volonté affirmée du « vivre mieux » et d'une « transformation accompagnée » des territoires.

A Saint-Pierre, la restitution des Assises des Outre-mer s'est déroulée le mardi 3 juillet dans les locaux de la Cacima. Devant près de 70 personnes, Mme Annick Girardin a présenté le Livre Bleu Outre-mer.

Plus de 90 personnes ont contribué aux Assises des Outre-mer, répartis dans 28 ateliers de travail et 24 réunions publiques.



Photo : Chantal Briand

Cinq axes de développement stratégique ont émergés des débats :

- la modernisation des infrastructures ;
- l'économie circulaire (attractivité agro-écologique) ;
- la baisse démographique (enjeux de la jeunesse et formation professionnelle) ;
- l'installation d'une plateforme de recherche internationale ;
- la valorisation patrimoniale de l'archipel.

Enfin, en marge de la présentation du Livre Bleu Outre-mer à l'Élysée, il s'est tenu à Paris, le 28 juin dernier, à l'hôtel de Matigny le « Forum des projets outre-mer ».

L'occasion pour 25 porteurs de projets ultramarins de présenter leur projet et de s'entretenir avec des ministres, et des responsables publics et privés.

Parmi ces entrepreneurs était présent les deux initiateurs du projet d'implantation d'une distillerie de whisky dans l'archipel, M. Christain Vergier et M. Yannick Mahé.

Un premier forum qui sera renouvelé à Paris à l'automne 2018 pour mettre en relation porteurs, décideurs et financeurs.

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DES GRANDS PROJETS À VENIR

la maison des projets

REJOIGNEZ NOUS SUR  [MaisondesProjetsSPM](#)


PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON

Technologie

Revêtement routier : une formule mieux adaptée et plus durable

Depuis un peu plus de 2 ans, la DTAM collabore avec les services techniques du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et les entreprises locales pour développer une nouvelle formule pour les revêtements routiers. L'objectif est de concevoir des routes mieux adaptées au climat local et donc plus durable.

Des granulats et du bitume

Les revêtements routiers sont formés de granulats et d'un liant bitumineux, d'où le terme d'enrobé. La formule de ce revêtement dépend donc à la fois des caractéristiques et de la proportion de bitume et de la composition des granulats (proportion des différents calibres). Un fin mélange dont dépendront les caractéristiques du revêtement : rugosité, glissance, durabilité...

Pour obtenir une formule optimale, les équipes de la DTAM travaillent avec les techniciens du centre technique du MTES - le CEREMA1 et l'entreprise locale qui produit et pose les enrobés. Cette dernière a d'ailleurs investi en 2016 (achat d'une nouvelle centrale et de finisseurs - engins qui appliquent l'enrobé) pour assurer la production et la mise en place d'un revêtement aux caractéristiques plus homogènes, répondant à des exigences précises.

En plus de l'enrobé, deux autres éléments seront également améliorés. Pour un meilleur support, la sous-couche de la chaussée, appelé le « fond de forme », comprendra dorénavant des granulats plus petits et une plus grande part de « fines ». Pour assurer un meilleur écoulement des eaux, le profil des chaussées sera adapté aux caractéristiques de chacun des secteurs.



La central enrobée de la carrière du Fauteuil. Photo : DTAM

Un travail en concertation

Pour assurer une bonne qualité des prestations, les équipes de la DTAM et les entreprises travaillent de concert.

Avant d'appliquer l'enrobé, des essais de portance du sol sont effectués. Les travaux préparatoires sur les bordures et regards répondent également à des exigences précises. Au moment de la production, des échantillons sont prélevés et analysés par le laboratoire BTP de la DTAM pour vérifier la conformité de l'enrobé. Sur le chantier enfin, le respect des termes du dossier technique de l'appel d'offres (mise en œuvre, signalisation...) est contrôlé par la cellule Travaux neufs du district routier de la DTAM.



Au laboratoire BTP de la DTAM, le liant bitume est séparé des granulats qui sont criblés pour vérifier la proportion de chaque calibre. Photo - DTAM



Avant le remplacement du revêtement, les regards et bordures sont remis à niveau. Pour assurer une bonne stabilité, le béton doit durcir complètement avant l'application de l'enrobé. Photo - DTAM.

Les nouvelles techniques développées, de même que ce travail de collaboration entre les services de l'État et les entreprises devraient permettre de réaliser des routes plus durables. Ces chaussées seront notamment moins sujettes aux infiltrations d'eau, à l'origine de nombreuses dégradations et de la formation des nids de poules en période de dégel.

Enjeux portuaires

Terminal de croisière : une délégation de SPM visite les ports de la région

Dans le cadre des travaux de conception du terminal de croisière du port de Saint-Pierre, des missions ont été organisées dans les ports de la région, pour comparer l'organisation et les infrastructures, mais également pour échanger avec les acteurs de la croisière dans le Saint-Laurent. Des acteurs qui étaient d'ailleurs en visite dans l'archipel courant juillet.

Un terminal conçu en concertation

Depuis 2017, le groupe de travail partenarial (État – collectivité territoriale – CACIMA – mairie) a défini les besoins et élaboré quelques scénarios d'aménagement pour le terminal. Ces premiers travaux ont été partagés régulièrement avec les acteurs locaux et présentés dans la « Maison des Projets », sur le site internet de la préfecture et sur la page Facebook « Maison des Projets SPM ».

Au printemps, le choix du concepteur (maître d'œuvre) s'est porté sur la société SETEC international, associée aux cabinets Géotec et R. Victorri A&Mo. C'est accompagné de ce concepteur que la délégation de l'archipel s'est rendue en mission dans les ports de la région.

Tirer profit de l'expérience de Québec, Saguenay ou des Îles de la Madeleine

Pour la délégation, l'objectif est de comparer les différentes structures et modes de fonctionnement et de bénéficier des expériences et d'établir des relations avec les opérateurs de la région.

Si l'archipel veut intégrer le circuit des croisières du Saint-Laurent, il doit disposer d'infrastructures et d'une organisation permettant à la fois de mettre en valeur son patrimoine et son caractère français, tout en répondant aux besoins des compagnies de croisières.

À ce titre, les exemples des ports de Saguenay ou des Îles de la Madeleine montrent bien qu'avec une logistique et des infrastructures adaptées, mais surtout un travail concerté des acteurs locaux, il est possible de développer nombre d'activités pérennes basées de la croisière : prestations touristiques (ville et nature), restauration, hébergement, mise en valeur du patrimoine (écomusée), artisanat, logistique...

Ces missions laissent entrevoir de belles perspectives pour le développement de Saint-Pierre et de Miquelon. L'exemple de nos voisins montre que, pour cela, il faudra que les acteurs travaillent de concert pour faire de Saint-Pierre et Miquelon une véritable escale d'exception, répondant aux attentes des croisiéristes et aux exigences des compagnies de croisière.



A l'écart du Saint-Laurent, la ville de Saguenay a pourtant su développer toute une économie autour d'une escale très appréciée, plusieurs fois primée. Photo : saguenay.ca



Visite du terminal de croisière de Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine Photo : DTAM



Visite du terminal de croisière de Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine Photo : DTAM

En savoir plus sur le projet de terminal de croisière :
www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr
www.facebook.com/MaisonDesProjetsSPM

Patrimoine

Le vendredi 13 juillet le préfet de l'archipel a installé le comité local du patrimoine de Saint-pierre-et-Miquelon.

Le principal sujet abordé fut le projet d'inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agira là d'un travail de longue haleine qui devra s'inscrire sur la durée car il implique des moyens humains et financiers considérables qui doivent être aujourd'hui clairement identifiés. Certaines pistes ont été évoquées mais il reste surtout à trouver une définition juste et cohérente des projets qui pourraient permettre de solliciter une reconnaissance de l'UNESCO. Le projet porté par l'archipel devra mettre en avant la dimension universelle et exceptionnelle de la thématique proposée.

D'autres sujets ont été abordés tels que la fondation du patrimoine, dont la venue d'une délégation est prévue pour cet été afin d'identifier le prochain site qui participera à la loterie du patrimoine.

La commission nationale des monuments historiques verra sa liste prochainement actualisée. Elle permettra de mettre en valeur le patrimoine local. Les travaux de rénovation sur monuments classés ont porté ces dernières années sur l'église de notre dame des Ardilliers à Miquelon. Il a également été question de la convention partenariale et la sauvegarde du patrimoine maritime de l'archipel entre l'État, la collectivité, l'éducation nationale et l'association « les zigotos » pour le projet doris 2018-2021. Enfin les journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre 2018 auront pour thème cette année l'art du partage avec des activités qui porteront localement sur la prohibition et l'organisation par l'association « sauvegarde du patrimoine de l'archipel » d'une pièce de théâtre et d'un bal à l'île aux marins. La prochaine réunion de ce comité est prévue dans 6 mois.



Photo : Chantal Briand

Patrimoine

Fouilles archéologiques à l'anse à Bertrand



Du 9 juillet au 3 août 2018, les étudiants du département d'archéologie de l'université Memorial de St-Jean de Terre-Neuve, sous la direction de Catherine Losier, réalisent des recherches à l'anse à Bertrand. Ils sont également accompagnés par de jeunes archéologues locaux, répartis en 2 groupes d'âges (10/13 ans et 14/18ans).

Cette mission qui s'inscrit dans le cadre de la coopération régionale a pour but de développer les connaissances techniques nécessaires à l'apprentissage des étudiants de l'université, d'initier des jeunes locaux au métier d'archéologue, ainsi que de faire découvrir l'histoire de nos îles à travers ces

fouilles.

C'est lors d'une prospection pédestre et de l'étude de cartes anciennes en août 2016 que le site a révélé son plein potentiel. Un premier chantier de fouilles a donc été mis en place durant l'été 2017 et cet été les fouilles se poursuivent afin de documenter l'occupation du site de l'anse à Bertrand au cours du 17^e et 18^e siècle.

Après le site de l'anse à Henry qui avait révélé la présence il y a plus de 5 000 ans de groupes paléoinuits et plus récemment d'amérindiens, c'est une période plus récente de notre histoire qui est mise à jour, mettant en avant la présence européenne dans l'archipel.



La DTAM 975 se modernise et prend de la hauteur... avec l'acquisition de drones

Depuis le début de l'année 2018, la DTAM utilise 3 drones de type quadricoptère grand public, des appareils ayant largement leur preuve dans le monde du drone loisir.

Cette démarche peu commune pour un service déconcentré de l'État repose sur le constat suivant :

La connaissance de l'archipel est encore insuffisante. Pour combler ce déficit de connaissance et de données, l'acquisition de certaines données métiers est beaucoup plus pertinente par la voie des airs particulièrement sur un territoire composé d'îles et parfois peu accessible.

Dès lors, en 2016, la DTAM¹ a financé une étude de faisabilité au niveau local qui a lancé véritablement la démarche d'acquisition d'aéronefs sans pilotes.

Ainsi, en fin d'année 2017, la DTAM se dote de 3 drones, fruit d'une collaboration des services risques et biodiversité.

À quoi cela sert-il ?, quel but ?

Aujourd'hui, les données acquises par la DTAM sont essentiellement liées aux thématiques de risques naturels (érosion littorale, évolution de la topographie de zones exposées aux aléas PPRL²), et comptage d'animaux marins (tels que phoques).

À plus longue échéance, l'objectif est d'étendre les missions aux thématiques « risques technologiques », « urbanisme et bâtiment »...

Dans le détail...

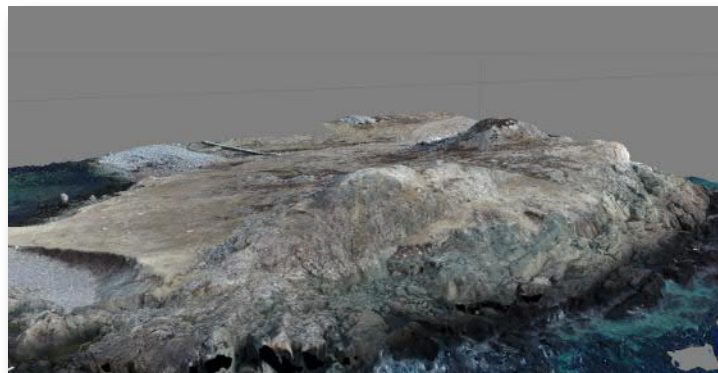
On distingue 2 types d'acquisition terrain, les observations exclusivement visuelles (telles que l'observation de la faune et la flore) et celles nécessitant un post traitement (telle que l'observation de l'évolution littorale).

Ce type d'appareil permet 2 types de vols :

- Le vol à vue, en utilisant l'application DJI GO et les commandes de vols de la radiocommande.
- Le vol programmé, en utilisant l'application DGS PRO qui permet l'automatisation du vol, de l'acquisition des données ainsi que le post traitement de celles-ci.

Le post traitement :

Le service SIG traite ensuite certaines de ces données afin de mettre en valeur l'évolution du terrain par la modélisation 3D des prises de vues aériennes. Ceci permet ainsi une comparaison de la topographie du terrain dans des zones ciblées.



(1) DTAM : direction des territoires, de l'alimentation et de la mer
(2) PPRL : plan de prévention des risques littoraux
(3) SAC : service de l'aviation civile de Saint-Pierre-et-Miquelon



Vers une professionnalisation de l'activité drone...

En parallèle des acquisitions de données terrains, et avec le concours du service de l'aviation civile de Saint-Pierre et Miquelon (SAC³ SPM), la DTAM 975 a entrepris la constitution d'un dossier d'exploitant auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) à Paris.

Ce dossier ayant pour but la professionnalisation de la DTAM en tant qu'entité morale exerçant des activités de télépilotage drone sur le territoire de SPM.

Jean-Pierre Michelin, technicien SIG à la DTAM

Mission scientifique

Le Pourquoi pas ? : une mission pour mieux connaître les fonds marins de l'archipel

Le navire océanique « Pourquoi pas ? » du SHOM¹ et de l'IGN² était en mission dans l'archipel de la mi-juin à la fin juillet 2018. Après une première mission centrée sur les ports en 2014, le SHOM revient, avec le Pourquoi pas ? cette fois, pour compléter la mise à jour des cartes marines, mais également pour en connaître plus sur la nature des fonds marins de l'archipel.

Une mise à jour des cartes

L'objectif principal de la mission est de réaliser des levés du relief des fonds (bathymétrie) afin de mettre à jour les cartes marines et ainsi mieux assurer la sécurité des navigateurs. Une attention particulière est portée sur les zones de navigation intense. Les cartes marines actuelles de l'archipel se basent sur des données datant de 1950, complétées et corrigées en 2014 pour les zones portuaires.

Ces relevés bathymétriques se font grâce à des équipements acoustiques (sonars), qui donnent les informations de profondeur, associés à des systèmes de

positionnement afin de connaître la position du bateau à un mètre près et des marégraphes permettant de corriger l'effet de la marée.

La mise à jour complète des cartes est faite sur plusieurs années, toutefois tous les éléments pouvant représenter un danger pour la navigation (hauts fonds, épaves...) sont immédiatement signalés aux navigateurs (avis radio et publication internet DTAM) et ajoutés aux cartes marines électroniques.

Une meilleure connaissance des fonds marins

En plus des relevés bathymétriques, des relevés des sédiments et de courants de fond sont également réalisés.

Si l'objectif principal de cette mission du Pourquoi pas ? est la mise à jour des cartes, le navire est utilisé pour nombre de missions scientifiques sur toutes les mers du globe, sous l'égide de l'IGN notamment.

(1) SHOM : Service hydrographique et océanographique de la marine

(2) IGN : Institut national de l'information géographique et forestière



Photo : Chantal Briand

Liens utiles :

Connaître le Pourquoi pas ?

<http://www.shom.fr/les-activites/activites-a-la-mer/groupe-hydrographique-et-oceanographique-de-latlantique/le-no-pourquoi-pas/>

Voir les avis aux navigateurs

<http://www.saint-pierre-etmiquelon.developpement-durable.gouv.fr/avis-aux-navigateurs-avurnav-avinav-r107.html>

Retour en images

Visite du ministre de l'éducation nationale sur l'archipel.

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer était en déplacement officiel dans l'archipel du 24 au 26 mai dernier.

Au cours de cette visite, le ministre de l'éducation nationale a donné le coup d'envoi de l'une des épreuves du baccalauréat avant de se rendre dans l'école primaire du Feu Rouge pour une discussion autour de la coopération régionale notamment les échanges scolaires et linguistiques avec la province de Terre-Neuve et Labrador.

Il s'est ensuite dirigé vers l'école privée de Sainte-Croisine où le ministre a découvert la chorale regroupant des élèves du public et du privé et assisté à la représentation du texte sur le harcèlement écrit il y a un an par la jeune Julie Vigneau. Le ministre, touché par cette chanson, a félicité la jeune fille et a annoncé en public être disposé à ce que cette chanson soit connue dans d'autres établissements de France.

Lors de sa visite, le ministre de l'Éducation nationale a rencontré les élèves de la filière bois qui lui ont présenté leur projet de construction de doris, les élèves de la section cuisine pour la présentation du concours culinaire qui se tiendra à Saint-Pierre en septembre 2018 ainsi que la jeunesse active de l'archipel. Au cours de ces échanges, le ministre Blanquer a rappelé aux jeunes

présents leurs atouts et les a encouragés à avoir confiance en eux.

Il s'est également rendu sur la grande île, où il était attendu sur le dossier de la construction de l'internat de la réussite pour l'accueil des élèves de Miquelon à Saint-Pierre. Devant des parents d'élèves inquiets, Jean-Michel Blanquer a apporté des précisions sur la construction à venir de l'internat de la réussite et a confirmé sa construction d'ici la rentrée 2019. Pendant son déplacement sur Miquelon, il a visité l'école du socle et procédé à la remise des palmes académiques à Mme Danièle Gaspard, maire de la commune et enseignante à la retraite.

Enfin, le ministre s'est adressé à la communauté éducative. Au cours de son discours, il a insisté sur les atouts de Saint-Pierre et Miquelon, qu'il s'agisse du taux d'encadrement favorable aux élèves ou du fonctionnement de l'apprentissage au lycée professionnel. Il a également évoqué quelques thématiques qui pourraient intéresser l'archipel : la mer, l'agriculture ou encore le numérique et a affirmé qu'il soutiendrait les projets allant dans ce sens. Avant de quitter l'archipel, le ministre de l'Éducation nationale s'est rendu en doris jusque l'île aux marins en compagnie des rameurs de l'association des zigotos.

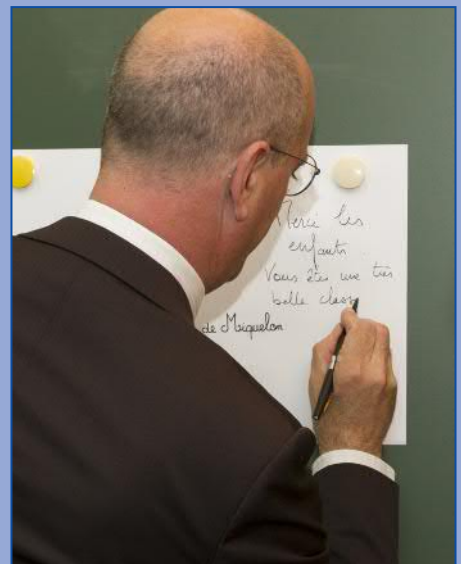


Photo : Chantal Briand



Photos : Chantal Briand

Retour en images



Photos : Chantal Briand



Photos : Chantal Briand

Resultas des examens - Session 2018



Service de l'Éducation nationale de Saint-Pierre et Miquelon (97500)

RÉSULTATS DES EXAMENS POUR LE CENTRE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

SESSION 2018

Diplômes		inscrits	admis	Taux de réussite
Diplôme National du Brevet	série générale	61	55	90,2
	série professionnelle	10	10	100,0
	TOTAL	71	65	91,5
Certificat de Formation Générale		1	1	100,0
Baccalauréat Général	série L	2	2	100,0
	série ES	14	12	85,7
	série S	23	23	100,0
	TOTAL	39	37	94,9
Brevet Études Professionnelles	Accompagnement soins et services à la personne	7	6	85,7
	Métiers des services administratifs	6	6	100,0
	Restauration option cuisine	1	1	100,0
	Systèmes numériques	7	7	100,0
	TOTAL	21	20	95,2
Certificat d'Aptitude Professionnelle	Constructeur Bois	1	1	100,0
	Maintenance de bâtiments de collectivités	7	7	100,0
	Maintenance de véhicules option vp	4	4	100,0
	TOTAL	12	12	100,0
Baccalauréat Professionnel	Accompagnement soins et services à la personne	7	7	100,0
	Accueil relation clients et usagers	1	1	100,0
	Electrotechnique énergie équipements communicants	3	3	100,0
	Gestion administration	8	8	100,0
	Maintenance des véhicules option voitures particulières	3	3	100,0
	Restauration option cuisine	2	2	100,0
	Systèmes électroniques numériques	8	7	87,5
	TOTAL	32	31	96,9